



Recrutement

Chef(fe) de Projet Petites Villes de Demain & Habitat

Contrat de Projet (2ans)

Emploi

Cadre d'emploi : Attaché territorial (Cat. A)

Service : Aménagement du Territoire – Pôle Développement

Temps de travail : temps complet.

Début du poste : dès que possible

Contrat : Contrat de Projet (CDD 2 ans)

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, 17 communes pour 40 000 habitants est située à 20 km au nord-ouest de Lyon.

Les communes de L'Arbresle et Sain Bel ont été retenues dans le cadre du dispositif Petite Villes de Demain initié par l'Etat en 2021.

Deux grands types d'actions ont été identifiés :

- Les études/projets d'aménagement (pan guide, aménagement commercial, ...)
- La mise en place d'actions en faveur de l'habitat privé avec le pilotage notamment et le suivi d'une Opération Programmée de R2novation de l'Habitat.

Rattaché(e) au Pôle Développement territorial et en étroite collaboration avec les services des communes de l'Arbresle et Sain-Bel, le(la) chef de projet aura pour missions principales de mener à bien ces deux missions.

Le Chef de Projet encadrera également un agent du service Habitat Spécifique.

Il (elle) appuiera et conseillera les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet. Il devra créer et entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Missions

1/ Missions Petites Villes de Demain :

- Appui aux communes et pilotage des projets engagés dans le cadre de PVD.
- Pilotage de l'OPAH-RU
- Pilotage et animation des Comités Techniques et Comité de Pilotage du dispositif
- Participation aux réunions partenariales ou du réseau PVD
- Suivi des conventions financières et opérationnelles jusqu'à la fin du programme
- Evaluation du programme

2/ Missions Politique Habitat :

- Suivi et mise en œuvre des actions validées dans le document de planification sur l'habitat (Programme Local de l'Habitat) en lien avec le chef de projet Planification et politique de l'habitat → attention particulière sur les deux communes PVD.
 - Appui au chef de projet Planification et politique de l'habitat pour la définition de la politique de l'habitat
- Parc privé
 - Pilotage, suivi et évaluation du Programme d'Intérêt Général et du Pacte Territorial, en lien avec le service transition écologique de la collectivité
 - Assurer la communication des dispositifs
 - Parc social
 - Pilotage de la mission de suivi des garanties d'emprunt et subventions accordées aux bailleurs sociaux
 - Suivi des conventions de gestion en flux
 - Mener les réflexions sur l'offre d'accession sociale
 - Développer le partenariat avec les bailleurs sociaux

3/ Missions transversales :

- Appui auprès des communes pour les accompagner dans leurs réflexions en matière d'habitat.
- Accompagnement des communes auprès des services de l'Etat pour permettre la réalisation des projets de logements.
- Interlocuteur privilégié des acteurs de l'habitat pour la CCPA
- Suivi des commissions habitat et de l'observatoire Habitat à l'échelle de l'Ouest lyonnais.
- Veille sur les évolutions législatives et les décrets d'application associés
- Pilotage des projets avec l'appui de la Gestionnaire « Habitat spécifique » Travail avec les communes (CCAS), les partenaires (SOLIHA, ...)
- Suivi des conventions dans le cadre du PLH (ACOL)
- Appui ponctuel de la gestionnaire « habitat spécifique » dans la gestion des aires des gens du voyage

4/ Missions Management et lien avec le service Aménagement :

- Encadrement du poste de gestionnaire habitat spécifique
- Participer aux réunions du service et du pôle développement
- Co-animer avec l' élu référent la commission thématique
- Participer aux éventuels temps d'échanges mis en place au sein de la CCPA avec les autres services de la collectivité
- Intégrer les enjeux de transition écologique dans les politiques engagées.

Profil souhaité

- Catégorie A de la fonction publique territoriale (Attaché)
- Ouvert aux agents contractuels
- Formation Bac+3 ou Bac+5 avec une spécialité en développement local (aménagement, habitat, commerce,...).
- Une expérience sur des fonctions similaires sera appréciée
- Connaissance du cadre réglementaire des collectivités locales (commande publique, urbanisme, RH, institutions).
- Vous savez vulgariser et adapter votre discours selon vos interlocuteurs (élus, agents, partenaires).
- Vous avez le sens de la communication, de l'engagement, des relations humaines, des responsabilités et de l'initiative. Vous avez l'esprit d'équipe et de coopération.
- Rigueur, discrétion, sens du service public, capacités rédactionnelles et esprit d'analyse sont indispensables.

Rémunération et conditions de travail

- Rémunération statutaire (35h hebdomadaires) + régime indemnitaire + actions sociales
- Actions sociales : CNAS, AOC, participation à la prévoyance pour le maintien de salaire, participation employeur à la mutuelle santé si souscription au contrat groupe, Tickets Restaurant, Forfait Mobilités Durable, participation employeur (75%) pour les abonnements des transports en commun concernant les trajets domicile-travail
- Poste ouvert aux agents contractuels
- Télétravail possible (1 journée par semaine après un mois de présence dans la Collectivité)
- Moyen mis à disposition : ordinateur portable, téléphone portable, véhicule en pool

Lieu de travail : Siège de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - 571 Allée des Grands Champs 69210 SAIN BEL

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr